

CHARTRE DES VOLLEYEUSES ET VOLLEYEURS DU VOLLEY BALL ROMANS

ARTICLE 1 Droit au plaisir

Mon volley, c'est mon plaisir. J'entends qu'on le respecte.

- C'est s'amuser, vivre des joies et des émotions fortes.
- C'est être avec des amis et se faire de nouveaux amis.
- C'est apprendre à faire partie d'une équipe.
- C'est apprendre à gagner et à perdre.

ARTICLE 2 Droit au respect

Ne me perturbez pas quand je joue.

ARTICLE 3 Droit à la différence

Je ne peux ne pas être un champion, mais je peux le devenir.

ARTICLE 4 Droit à une formation de qualité

Je veux des éducateurs qui soient à mon écoute, et en contrepartie, je m'engage à les respecter.

ARTICLE 5 Droit à la compétition

Je veux me mesurer aux autres pour pouvoir progresser.

ARTICLE 6 Droit à l'expression

Je peux faire des propositions et participer à la vie du club.

ARTICLE 7 Droit à la responsabilité

J'ai aussi sur le terrain comme dans la vie de tous les jours, des obligations et des devoirs:

- ⇒ Politesse envers les éducateurs, les dirigeants du club, et les personnes qui m'entourent
- ⇒ Soins du matériel et des locaux
- ⇒ Participer à un maximum de tournois et à respecter les horaires des entraînements
- ⇒ M'informer des dates et heures de convocation aux matchs à la fin de chaque entraînement
- ⇒ En cas d'empêchement, je n'oublie pas de prévenir, par téléphone ou par SMS, mon éducateur, de mon absence aux entraînements ou aux tournois

ARTICLE 8 Devoirs de respect

Je représente un sport, un club, donc je dois par mon attitude, être porteur de certaines valeurs : convivialité, respect de l'adversaire, de l'arbitre.

Je reste un maximum fair-play pour être un vrai sportif.

Je me dois d'avoir des attitudes positives à l'entraînement, à savoir :

- ⇒ Avoir envie de progresser, encourager et aider les nouveaux à progresser
- ⇒ Ne pas critiquer ce que fait l'autre et ne pas rejeter la faute sur les autres
- ⇒ Respecter les consignes, accepter les remarques de l'entraîneur ; toute insulte, propos vulgaires pourra conduire à l'exclusion de l'entraînement
- ⇒ S'organiser et tenir ses engagements lorsque l'on souhaite participer à un tournoi, plateau, déplacement

CHARTRE DES VOLLEYEUSES ET VOLLEYEURS DU VOLLEY BALL ROMANS

Article 9 Devoirs de bonne présentation

Je me présente avec mon équipement sportif (short, maillot et chaussures adaptées au sport en salle et lacées), je mâche les chewing-gums à l'extérieur de la salle de sport et je m'attache les cheveux si nécessaire.

Je prends une bouteille d'eau à côté du terrain pour les pauses établies par l'entraîneur.

- ⇒ Pas de portable lors des entraînements (celui-ci sera rangé au vestiaire au début de l'entraînement ou remis à l'entraîneur)
- ⇒ Ne pas s'absenter du terrain ou du gymnase sans l'autorisation de l'entraîneur
- ⇒ Se rassembler rapidement devant l'entraîneur et écouter son discours (consignes d'entraînement, horaires des matchs ...)
- ⇒ **Compter les ballons et ranger le matériel à la fin de chaque séance**

d'entraînement

Article 10 Devoirs d'aide au club

Je fais partie d'un club et à ce titre, j'aide le club, au minimum, dans les tâches quotidiennes relatives à mon équipe :

- ⇒ Je m'assure de bien avoir en ma possession mon maillot le jour du match
- ⇒ J'incite mes parents à assurer le transport de mon équipe au moins une fois dans la saison

Nous comptons donc sur vous, enfants, afin que le respect de ces règles de base qui régissent toute vie sportive dans un club et qui sont attendues de tout(e) licencié(e), soit appliqué.

A ROMANS, le _____

Signature du responsable légal

Signature du licencié(e)